PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de secteur règlementaire n°06

Saint-Amand-les-Eaux

PIECE N° 4-B-1

PLAN DE ZONAGE
SAINT-AMAND-LES-EAUX - PLANCHE 1

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1
APPROUVEE LE 16/12/2024

ÉCHELLE : 1/5000

anteagroup

La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération
Inventons le futur de notre territoire

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal 2015>2020

Zonage

Zones urbaines mixtes
- UA, UAi
- UAb
- UAr
- UB, UBi
- UC, UCi

Zones urbaines économiques
- UE
- UEb, UEb1, UEbp
- UEc, UEc2
- UEd
- UEt, UEth

Zones urbaines spécifiques
- UJ, UJi
- US

Zones naturelles
- N, Ni
- NL
- Nrb, Nrbi
- NS, NSi

Zones agricoles
- A STECAL
- A, Ai

Zones à urbaniser mixtes
- AU1, AU1i
- AU1i
- AU1s
- AU1Et
- AU2
- AU2i

Prescriptions

Élément protégé au titre de l'article L.151-16 du CU
- Protection des commerces en RDC

Élément protégé au titre de l'article L.151-41 du CU
- Emplacement réservé
- P.A.P.A.G.

Élément protégé au titre de l'article L.151-11 du CU
- Bâtiment autorisé à changer de destination

Le territoire de la CAPH est concerné par des risques. Voir documents en annexes sur PPRT, PPRM, PPRI ainsi que les informations disponibles sur le site georisques.gouv.fr.

0 250 m

Sources : CAPH ; Service du cadastre ; Antea Group ; ADU Sambre Avesnois Hainaut Thiérarche

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de secteur règlementaire n°06

Saint-Amand-les-Eaux

PIECE N° 4-B-1

PLAN DE ZONAGE
SAINT-AMAND-LES-EAUX - PLANCHE 2

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1
APPROUVEE LE 16/12/2024

ÉCHELLE : 1/5000

anteagroup

La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération
Inventons le futur de notre territoire 2015>2030

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Zonage

Zones urbaines mixtes
- UA, UAi
- UAr
- UB, UBi
- UC, UCi

Zones urbaines économiques
- UE
- UEc, UEc2
- UEd
- UEt, UEth

Zones urbaines spécifiques
- UJ, UJi
- US

Zones naturelles
- N, Ni
- N STECAL
- NC
- Nrb, Nrbi
- NS, NSi
- Nzh

Zones agricoles
- A STECAL
- A, Ai
- Azh

Zones à urbaniser mixtes
- AU1i
- AU1s
- AU1Et
- AU2
- AU2i
- AU2Ee

Prescriptions

Élément protégé au titre de l'article L.151-41 du CU
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé

Élément protégé au titre de l'article L.151-11 du CU
- Bâtiment autorisé à changer de destination

Le territoire de la CAPH est concerné par des risques. Voir documents en annexes sur PPRT, PPRM, PPRI ainsi que les informations disponibles sur le site georisques.gouv.fr.

0 250 m

Sources : CAPH ; Service du cadastre ; Antea Group ; ADU Sambre Avesnois Hainaut Thiérarche

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de secteur règlementaire n°06
Saint-Amand-les-Eaux

PIECE N° 4-B-1

PLAN DE ZONAGE
SAINT-AMAND-LES-EAUX - PLANCHE 3

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1
APPROUVEE LE 16/12/2024

ÉCHELLE : 1/5000

anteagroup

La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération
Inventons le futur de notre territoire

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal 2015>2020

Zonage

Zones urbaines mixtes
- UA, UAi
- UAr
- UB, UBi
- UBa
- UC, UCi

Zones urbaines économiques
- UE
- UEc, UEc2
- UEd
- UEt, UEth

Zones urbaines spécifiques
- UJ, UJi
- US
- UL

Zones naturelles
- N, Ni
- N STECAL
- NC
- Nrb, Nrbi
- NS, NSi
- Nzh

Zones agricoles
- A, Ai
- Azh

Zones à urbaniser mixtes
- AU1, AU1i
- AU1Et
- AU2
- AU2I

Prescriptions

Élément protégé au titre de l'article L.151-16 du CU
- Protection des commerces en RDC

Élément protégé au titre de l'article L.151-41 du CU
- Emplacement réservé
- P.A.P.A.G.

Élément protégé au titre de l'article L.151-11 du CU
- Bâtiment autorisé à changer de destination

Le territoire de la CAPH est concerné par des risques. Voir documents en annexes sur PPRT, PPRM, PPRI ainsi que les informations disponibles sur le site georisques.gouv.fr.

0 250 m

Sources : CAPH ; Service du cadastre ; Antea Group ; ADU Sambre Avesnois Hainaut Thiérarche

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de secteur règlementaire n°06

Saint-Amand-les-Eaux

PIECE N° 4-B-1

PLAN DE ZONAGE
SAINT-AMAND-LES-EAUX - PLANCHE 4

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1
APPROUVEE LE 16/12/2024

ÉCHELLE : 1/5000

anteagroup

Agence de Développement et d'Urbanisme

La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération
Inventons le futur de notre territoire 2015>2035

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

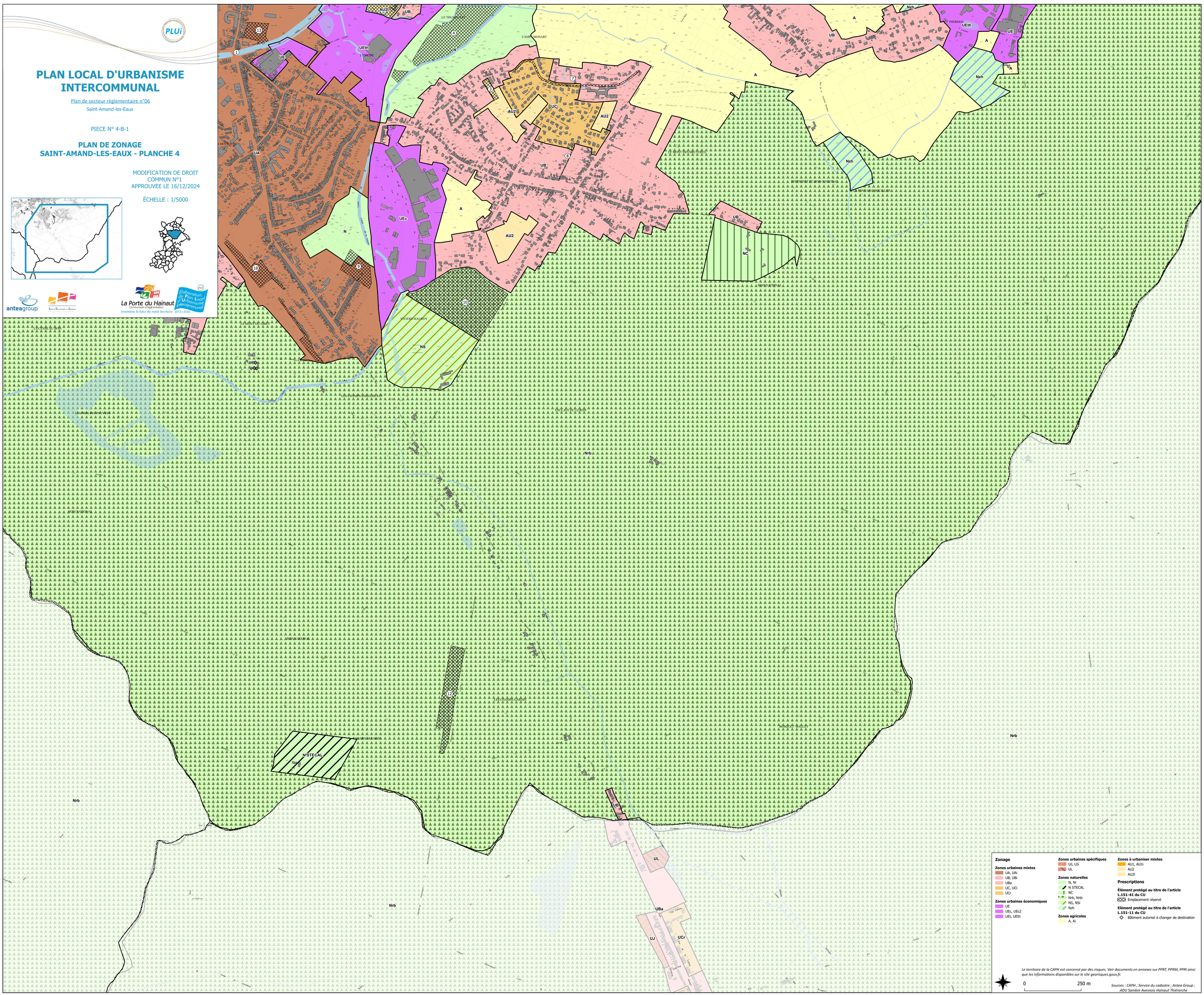

Zonage

Zones urbaines mixtes
- UA, UAi
- UB, UBi
- UBa
- UC, UCi
- UCr

Zones urbaines économiques
- UE
- UEc, UEc2
- UEt, UEth

Zones urbaines spécifiques
- UJ, UJi
- UL

Zones naturelles
- N, Ni
- N STECAL
- NC
- Nrb, Nrbi
- NS, NSi
- Nzh

Zones agricoles
- A, Ai

Zones à urbaniser mixtes
- AU1, AU1i
- AU2
- AU2i

Prescriptions

Elément protégé au titre de l'article L.151-41 du CU
- Emplacement réservé

Elément protégé au titre de l'article L.151-11 du CU
- Bâtiment autorisé à changer de destination

Le territoire de la CAPH est concerné par des risques. Voir documents en annexes sur PPRT, PPRM, PPRI ainsi que les informations disponibles sur le site georisques.gouv.fr.

0 250 m

Sources : CAPH ; Service du cadastre ; Antea Group ; ADU Sambre Avesnois Hainaut Thiérarche